

Après les **deux séances d'essai**, l'adhérent n'aura accès à la salle d'entraînement que si le dossier d'inscription a été remis complet. **Aucune inscription ne sera prise sans dossier complet.**

### PIÈCES À JOINDRE IMPERATIVEMENT POUR TOUTE INSCRIPTION

- ❖ Le dossier d'inscription (à télécharger sur le site ou à venir chercher sur place)
- ❖ 1 photo d'identité
- ❖ **Pour les nouveaux inscrits, certificat médical** avec la mention : « ne présente pas de contre-indication à la pratique de la discipline : inscrire la discipline (gymnastique acrobatique ou trampoline ou acro-jumpy ou acro-mini) ».
- ❖ **Pour un renouvellement d'inscription**, le certificat médical de la saison précédente fera foi (validité 3 ans), à condition de remplir le questionnaire médical et de **fournir l'attestation FFG au club.**
- ❖ **Pour les compétiteurs** (compétitions départementales, régionales et nationales sauf catégorie Elite), le certificat doit comporter la mention supplémentaire « **en compétition** ».
- ❖ **Cotisation annuelle** : elle comprend : les frais de dossier (la licence FFG, l'assurance Allianz\* option garantie de base et les frais divers d'affiliation et de secrétariat) et les cours (**hors vacances scolaires, jours fériés et compétitions**). Les prix sont TTC.

**Une fois la licence prise par le club auprès de la FFGYM, vous recevrez un mail de la FFGYM.**

**CE MAIL EST À CONSERVER : il contient les informations de licence et une proposition d'assurance complémentaire. Il vous permet aussi de créer votre compte FFGYM sur lequel vous pourrez télécharger la licence.**

Le règlement de la cotisation peut s'effectuer soit :

- par **chèque** à l'ordre de **l'OAJLP TGA**. Possibilité de 4 chèques **au maximum** remis lors de l'inscription, **encaissés mensuellement sur les mois consécutifs**. En cas d'inscription en cours d'année, seuls 2 chèques sont acceptés.

- ❖ - en **espèces** : le montant total est demandé à l'inscription.
- ❖ - par **ANCV**. Le montant total est demandé à l'inscription.
- ❖ Si l'**inscription** a lieu **en cours d'année**, le montant de la cotisation (hors frais de dossier incompressibles) est calculé **au prorata des trimestres restants. Tout trimestre entamé est dû.**

- ❖ En cas **d'arrêt en cours d'année pour raison médicale uniquement (avec certificat médical à l'appui)**, remboursement au prorata des trimestres restants (hors frais de dossier). Tout trimestre entamé est dû.
- ❖ En cas **d'inscription à plusieurs disciplines ou de plusieurs membres d'une même famille**, une réduction s'applique sur la cotisation (hors frais de dossier) : -10% pour 2 activités/adhérents, -15% pour 3 activités/adhérents, -20% pour 4 activités/adhérents.

## **Pièces supplémentaires pour les compétiteurs (compétitions nationales et inter-)**



- ❖ **Bulletin compétiteurs bleu rempli et signé**
- ❖ **Photocopie d'une pièce d'identité**
- ❖ Pour les compétiteurs en catégorie Elite pour le trampoline et en catégories Espoirs, Juniors, Séniors pour la gymnastique acrobatique, établir le certificat médical élite par un médecin du sport.
- ❖ Pour les gymnastes mineurs participant à des compétitions internationales, une **autorisation de sortie du territoire**.

Notre site internet : <http://www.trampacro-antibes.net/>

Ce portail internet est à consulter régulièrement et sera votre intermédiaire direct pour tout ce qui concerne les stages, les compétitions, les manifestations, les annulations exceptionnelles de cours.